

La Constitution;

VU

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (SCP) ANAFOR

National Forestry Development Agency (SOC)

, 382 Rue 1036 (Elig ESSONO) Ydé 1^{er} BP 1341/Tél. (237) 222 21 03 93 / 222 21 41 87 Fax (237) 222 21 53 50 Emall: anafor, anafor@yahoo.com / site web: www.anafor.cm /facebook: anaforcameroun

DECISION N = - 2 8 8 2 /D/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/SCIPM/2019 DU 3 0 SEPT 2019

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/OC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS.

LE DIRECTEUR GENERAL.

La Loi nº 94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche ; VU La Loi nº 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ; ٧U La Loi n°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ; VU La Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ; VU La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ; VU Le Décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 VU portant organisation du Gouvernement : " Le Décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 modifiant le Décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant réaménagement VU du Gouvernement: Le Décret n°2002/155 du 18 Juin 2002 portant changement de dénomination de l'Office National de Développement VII des Forêts ; Le Décret n°2002/156 du 18 Juin 2002 portant approbation des Statuts de l'Agence Nationale d'Appui au VII Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019; VU ٧U L'Arrêté n°005/MINFI du:19 septembre 2018 portant nomination d'un Contrôleur Financier Spécialisé par intérim auprès VU de l'ANAFOR: l'Arrêté n°007/MINFI/ du 19 septembre 2018, portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale VU d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR);

La Résolution N°0149/ANAFOR/CA du 21 décembre 2018 portant adoption du Plan de Travail et du budget de VU l'ANAFOR de l'exercice 2019

La Décision N°0434/CAB/MINMAP DU 18 juin 2019 portant la nomination de Présidents des Commissions Internés de VIII Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;

La Décision N°2296/D/ANAFOR/DG/2019 du 02 août 2019 constatant la composition de la Commission Interne de VU Passation des Marchés auprès de l'ANAFOR ; VU

La Demande de Cotation N°002/DC/ANAFOR/CIPM/2019 du 27 mai 2019 relatif à l'objet repris en titre ;

La lettre N°0018/L/ANAFOR/PCIPM du 02 juillet 2019 signée du Président de la Commission et relative à l'ouverture VÜ des plis et proposition d'attribution ;

Les Nécessités de service ; VU

Article 1er : Le soumissionnaire KIAMA S.A, BP 15709 Yaoundé, Tél. 697 81 25 15 est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à la fourniture d'un serveur informatique et accessoires pour l'hébergement de la Base de Données sur l'aménagement et les inventaires forestiers.

Le montant total des prestations, objet de la présente décision d'attribution est de 9.981.225 FCFA TTC (neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-cinq francs). Le délai d'exécution est de deux (02) mois maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Article 2 : Le Directeur Général de KIAMA S.A, est invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANAFOR, Porte 102, pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur Général de KIAMA S.A est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettrecommande et de ses éventuels avenants. /. D'ASSRIVATO

<u>Ampliations</u> :

- MINMAP ARMP
- PCA/ANAFOR
- PDT/CIPM KIAMA S.A

Société à Capital Public Social de 500 000 000 FCFA Nº NIU: M AA4RHE9 08TA 00 -- F RC : YAO /1/04/1135 SCP

e Directeur Gén